



N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
CORPORATION MUNICIPALE SAINT-HILAIRE DE DORSET  
SÉANCE ORDINAIRE, LE MARDI 11 JUILLET 2023, 20h03  
Édifce municipal

**PRÉSENCES :**

Francine Fournier	Mairesse
Marcel Élément,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Michel Lindsay,	siège no 3
Michel Breton	siège no 4
Jasmin Létourneau,	siège no 5
Lucien Beaudry,	siège no 6

FORMANT QUORUM

Cathy Payeur, Directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

**MOT DE BIENVENUE**

**CONSTAT DE QUORUM**

11.07.23.093

**LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Aucun point n'est ajouté à Varia. **Il est proposé par** Lise Garant et résolu à l'unanimité des élus(es) présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

11.07.23.094

**LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2023**

Les membres du conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la séance ordinaire du 20 juin 2023, **il est proposé par** Marcel Élément et résolu à l'unanimité des élus(es) présents, que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

11.07.23.095

**COMPTES PAYÉS, PAIES**

Les comptes payés, les paies et les comptes à payer ayant été présentés au conseil au montant de 74 424.54 \$, **il est proposé par** Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des élus(es) présents que les comptes payés et les paies soient acceptés et que les comptes à payer, soit payés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, Cathy Payeur, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Cathy Payeur  
Directrice générale et greffière-trésorière



N° de résolution  
ou annotation

## DÉPÔT RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2023

### CORRESPONDANCE

- MAMH - Péréquation

### PÉRIODE DE QUESTIONS 1

Des citoyens étaient présents pour la période de questions.

11.07.23.096

### RÉSOLUTION POUR AUTORISATION SIGNATURES – CAUCA 9-1-1

**ATTENDU** le dépôt du contrat de services – Gestion des appels 9-1-1 et qu'il s'agit d'un document consultatif pour approbation par la direction générale et le conseil de ville ;  
**Il est proposé par** Lucien Beaudry et résolu à l'unanimité des élus(es) présent d'autoriser la signature du contrat par la mairie et la direction générale.

**ADOPTÉE**

11.07.23.097

### REFUS - RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA MAIRESSE À PARTICIPER AU CONGRÈS DE LA FQM

L'article du code municipal dit ceci : Quand les voix sont également partagées, la décision est réputée rendue dans la négative.

11.07.23.098

### RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME – PROJET CAMÉRAS

**Il est proposé par** Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des élus(es) présents que :

- Le conseil mandate la firme Télé-Alarme Plus pour l'achat et l'installation de 2 caméras enregistreuse tant pour le visuel que pour l'audio, ainsi qu'un enregistreur permettant l'installation de ces caméras au montant de 1868.48 \$, plus les taxes applicables ;
- Qu'une caméra soit installée dans la salle du conseil, qu'une autre soit installée dans le bureau de la directrice générale.

**ADOPTÉE**

11.07.23.099

### DEMANDE D'APPUI POUR LE CENTRE DE SERVICES AUX SINISTRÉS DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

**Considérant que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire mettre en place un centre de service pour sinistré ;

**Considérant que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a le centre Multifonctionnel Desjardins qui possède le service de douche de disponible ainsi que le service de restauration sur place et qui peut abriter 70 personnes avec des lits fournis par La Croix rouge lors d'un long sinistre ;

**Considérant que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire desservir les municipalités avoisinantes en cas de sinistre dont la Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset ;

**Considérant que** la priorité sera donnée aux résidents des centres d'hébergement du secteur de la Haute Beauce ;

Considérant que ce projet est devenu essentiel pour la sécurité de nos aînés et de tous  
**En conséquence, il est proposé par** Michel Breton et résolu à l'unanimité des élus(es) présents ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset appuie la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley dans l'élaboration et la mise en place de leur projet de centre de services aux sinistrés.

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation  
11.07.23.100

11.07.23.101

**RÉSOLUTION D'ACCEPTATION DE LA DEMANDE DU SSI HAUTE-BEAUCE – TAUX PRÉVENTION INCENDIE**

**ATTENDU QUE** suite à la recommandation du comité incendie, il y a lieu d'inscrire un taux à la politique salariale sous le titre préventionniste en formation ;

**Il est proposé par** Marcel Élément et résolu à l'unanimité des élu(es) présents que l'avenant # 4 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION POUR L'APPROBATION DE L'ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE-CITERNE POUR LE SSI**

**ATTENDU QUE** l'état mécanique du camion incendie # 610 nécessite de le remplacer afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risque ;

**ATTENDU QUE** les municipalités membres du Service de sécurité incendie de la Haute-Beauce (SSI) ont donné le mandat à la municipalité de La Guadeloupe, gestionnaire du SSI, de lancer un appel d'offre pour un camion autopompe citerne neuf ;

**ATTENDU** le protocole d'entente inter municipales et ses avenants, liant les municipalités membres du SSI pour l'acquisition du matériel roulant ;

**ATTENDU** L'appel d'offres public # 2023-05-1 lancé sur le SEAO pas la Municipalité gestionnaire ;

**ATTENDU** la soumission reçue:

- L'Arsenal / Thibault et Associés (2968-8280 Québec Inc.): 709 958.00\$ + taxes (816 274.21\$, taxes incluses) ;

**ATTENDU QUE** la soumission est conforme aux documents d'appel d'offres ;

**ATTENDU QUE** cette acquisition est conditionnelle à ce que la municipalité de La Guadeloupe obtienne les résolutions des municipalités membres du SSI acceptant :

- La soumission de L'Arsenal / Thibault et Associés (2968-8280 Québec Inc.) ;
- L'acquisition du camion conformément au protocole d'entente et de payer, selon les **pourcentages d'acquisition de matériel roulant (emprunt, intérêts, taxes) ;**
- **De financer le camion par crédit-bail ;**

**ATTENDU QUE** le conseil accepte l'acquisition conformément au protocole d'entente tel que décrit ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Michel Breton et résolu à la l'unanimité des élu(es) présents :

- D'accepter la soumission déposer et d'adjuger le contrat à L'Arsenal / Thibault et Associés (2968-8280 Québec Inc.) au montant de 709 958.00\$ + taxes lors de la réception des résolutions des municipalités membres acceptant la soumission ;
- D'accepter l'acquisition du camion conformément au protocole d'entente et de payer selon les pourcentages d'acquisition de matériel roulant (emprunt, intérêts, taxes) ;
- De financer le camion par crédit-bail tel que décrit aux documents d'appel d'offres.

**ADOPTÉE**

11.07.23.102

**RÉSOLUTION POUR ACHAT D'OUTILS ET L'INSTALLATION D'UN BUREAU DE TRAVAIL POUR LE RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

**RÉSOLUTION POUR REPORTER L'ACHAT D'OUTILS ET L'INSTALLATION D'UN BUREAU DE TRAVAIL POUR LE RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.



N° de résolution  
ou annotation  
11.07.23.103

**RÉSOLUTION CONCERNANT LE LIEU DE TRAVAIL DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

**ATTENDU QUE** la municipalité ne détient pas de garage municipal qui permettrait au responsable des travaux publics d'y travailler ;

**Il est proposé par** Michel Breton et résolu à la majorité des élus(es) présents que le conseil autorise le responsable des travaux publics à effectuer une partie de son travail dans son garage et dans l'entrée de sa résidence personnelle.

**ADOPTÉE**

11.07.23.104

**RÉSOLUTION D'APPUI CONCERNANT LE LOT 3 739 491**

**ATTENDU** le courriel reçu par le propriétaire du lot 3 739 491 demandant l'appui de la municipalité concernant sa demande d'amendement à la CPTAQ ;

**ATTENDU QUE** le propriétaire mentionne ne pas pouvoir circuler et entrer son foin dans sa grange parce que celle-ci serait située sur le terrain du voisin et demande un amendement sur son terrain en ce sens ;

**Il est proposé par** Michel Breton et résolu à l'unanimité des élu(es) présents que le conseil municipal appui la demande du propriétaire du lot 3 739 491.

**ADOPTÉE**

Pour éviter un conflit d'intérêt, le conseiller Lucien Beaudry ayant divulgué la nature de celui-ci, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenu de voter.

**PÉRIODE DE QUESTIONS 2**

Des citoyens étaient présents pour la période de questions.

**VARIA**

11.07.23.105

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour ayant été épuisé, **il est proposé par** Lise Garant et résolu à l'unanimité des élus(es) présents que la séance soit levée ou ajournée. Il est 21h19.

Moi, **FRANCINE FOURNIER**, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par la directrice générale et greffière-trésorière de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Francine Fournier  
Mairesse

Cathy Payeur  
Directrice générale  
Greffière-Trésorière